



Neviim (prophètes) - Josué

Chapitre 1

- 1,1 Après la mort de Moïse, serviteur de l'Eternel, Dieu parla ainsi à Josué, fils de Noun, qui avait servi Moïse:
- 1,2 "Mon serviteur Moïse est mort. Maintenant, dispose-toi à traverser le Jourdain avec tout ce peuple, pour entrer dans le pays que je donne aux enfants d'Israël.
- 1,3 Toute région que foulera la plante de votre pied, je vous la donne, ainsi que je l'ai déclaré à Moïse.
- 1,4 Depuis le Désert jusqu'au Liban que voilà et jusqu'au grand Fleuve, le fleuve de l'Euphrate, tout le pays des Héthéens jusqu'à la grande mer, au couchant, tel sera votre territoire.
- 1,5 Nul ne pourra te résister, tant que tu vivras; comme j'ai été avec Moïse, je serai avec toi, je ne te laisserai faiblir ni ne t'abandonnerai.
- 1,6 Sois ferme et vaillant! Car c'est toi qui vas mettre ce peuple en possession du pays que j'ai juré à ses ancêtres de lui donner.
- 1,7 Mais sois ferme et bien résolu, en t'appliquant à agir conformément à toute la doctrine que t'a tracée mon serviteur Moïse: ne t'en écarte à droite ni à gauche, pour que tu réussisses dans toutes tes voies.
- 1,8 Ce livre de la Doctrine ne doit pas quitter ta bouche, tu le méditeras jour et nuit afin d'en observer avec soin tout le contenu; car alors seulement tu prospéreras dans tes voies, alors seulement tu seras heureux.
- 1,9 Oui, je te le recommande: sois fort et résolu, sans peur et sans faiblesse! Car l'Eternel, ton Dieu, sera avec toi dans toutes tes voies."
- 1,10 Et Josué donna l'ordre suivant aux préposés du peuple:
- 1,11 "Parcourez le camp et communiquez cet ordre au peuple: Munissez-vous de provisions; car, encore trois jours, et vous passerez ce Jourdain pour marcher à la conquête du pays que l'Eternel, votre Dieu, vous donne en possession."
- 1,12 Puis, aux tribus de Ruben et de Gad, et à la demi-tribu de Manassé, Josué parla ainsi:
- 1,13 "Souvenez-vous de la recommandation que vous fit Moïse, serviteur de l'Eternel, en disant: "L'Eternel, votre Dieu, vous accorde le repos, en vous faisant don de ce pays-ci."
- 1,14 Vos femmes donc, vos enfants et vos troupeaux peuvent rester dans le pays que Moïse vous a donné de ce côté du Jourdain; mais, vous tous, les hommes valides, vous marcherez en armes à la tête de vos frères, et vous les seconderez,
- 1,15 jusqu'à ce que l'Eternel ait assuré le sort de vos frères comme le vôtre, et qu'à leur tour ils soient en possession du pays que l'Eternel, votre Dieu, leur donne. Alors vous pourrez retourner et vous installer dans la contrée qui vous appartient et que Moïse, serviteur de l'Eternel, vous a accordée, de ce côté du Jourdain, sur la rive orientale."
- 1,16 Et ils répondirent à Josué: "Tout ce que tu nous ordonnes, nous le ferons; où tu nous enverras, nous irons.
- 1,17 Tout comme nous avons obéi à Moïse, nous voulons t'obéir; puisse seulement l'Eternel, ton Dieu, être avec toi, comme il fut avec Moïse!
- 1,18 Quiconque méconnaîtra ton autorité et désobéira à ta parole, quoi que tu lui ordonnes, qu'il soit mis à mort! Toi seulement sois ferme et résolu!"



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions